



5 MAI
JOSSELIN
6 MAI
PLUMELEC

— 2023 —

GRAND PRIX DU

MORBIHAN

GUIDE DE ROUTE / ROADBOOK

SOMMAIRE

Organisation	3
Les équipes engagées	4
La Classique Morbihan	5
Lieux pratiques	6
Plan départ / arrivée	7
Parcours / circuit final	8
Itinéraire horaire	9
Règlement de l'épreuve	11
Grand Prix du Morbihan Féminin	13
Lieux pratiques	14
Plan départ / arrivée	15
Parcours	16
Itinéraire horaire	17
Règlement de l'épreuve	18
Nos partenaires	20

ORGANISATION

COMPOSITION GP MO

Président

GUEGUEN Yannick
07 76 32 52 23
ygueguen@centreculinaire.com

Président d'Honneur

GUYOT Léon

1er Vice-Président

SEVENO Guy
07 51 67 75 72
guy.seveno@gmail.com

2eme Vice-Présidente en charge du secrétariat

VINCE Camille
06 73 15 30 56
camille.vincel@gmail.com

3eme Vice-Président

LAVILLONNIERE Benjamin
06 66 60 03 06
b.lavillonniere@yahoo.fr

Trésorière

LE CAM Stéphanie
06 60 81 31 98
stephanie.lecam56@gmail.com

Membres

BOUEDO Pierre
BURGUIN Sylvie
CESCATTI Philippe
DUVAL Romain
GLOAGUEN Vincent
HIVERT Alain
LE CAPITAINE Julien
LE GOUELLEC Adeline
LE LABOURIER Brigitte
LE LABOURIER Pierrick
MASSE Anne
ROBIC Yann

ORGANIGRAMME

DIRECTION

PRÉSIDENT
GUEGUEN YANNICK
DIRECTEUR DE L'ÉPREUVE
LAVILLONNIERE BENJAMIN

RESPONSABLE SÉCURITÉ
GUEGUEN YANNICK

FINANCES
LE CAM Stéphanie

PARTENARIAT
CESCATTI PHILIPPE
LE GOUELLEC ADELINE

RELATIONS PUBLIQUES
CESCATTI PHILIPPE
COMMUNICATION & MARKETING
VINCE CAMILLE

COMPETITION

Responsable sportif

ROBIC Yann

Permanence/Secrétariat

ROBIC Yann
LE GOUELLEC Adeline

Relations Equipes

SEVENO Guy

Responsable pilotes

GLOAGUEN Vincent
LAPPARTIENT Joseph

Responsable du parc auto et des parcours

GLOAGUEN Vincent

Réalisation graphique et livre de route

VINCE Camille
ROBIC Yann
DUVAL Romain

Régulateur

LE DASTUMER Christophe

Protocole

GUEGUEN Yannick
LE GOUELLEC Adeline

Responsable du local anti-dopage

MASSE Anne

Chronométrage officiel

MATSPORT TIMING

Bus commissaires et podium

OF-X et BSC

Speaker Radio-Tour

LAPPARTIENT Joseph

Ardoisier

ROBIC Sébastien

Animation

MANGEAS Daniel

MICHELIN Antoine

Radio et Dépannage neutre

HERMINE SERVICE COURSE

Fléchage / Défléchage

BOUEDO Pierre

LE GOFF Jean-Pierre

LE FLOC'H Jean

L'HARIDON Jean-Yves

MEDICAL

Médecin

Dr PHILIPPON

HEBERGEMENT

Responsable hébergement

SEVENO Guy

RESTAURATION / BUVETTE

Responsable restauration

Christian OLIVEUX

Responsable buvette

Régis LE CAM

ANIMATION VILLAGE

Responsable Animation village

LE LABOURIER Brigitte

MEDIAS

Responsable du pôle médias

VINCE Camille

COLLEGE DES COMMISSAIRES

Président du jury

Jurgen DERYCKERE (BEL)

Commissaire 1

BERTHELOT Gabriel

Commissaire 2

ROUZIERE Mickael

Juge à l'arrivée

LEFEBVRE Yanick

Commissaire moto 1

GODIN Claude

Commissaire moto 2

BOSQUET Regis

LES EQUIPES ENGAGEES



UCI WORLD TEAM
FDJ SUEZ
FRA
(6 MAI UNIQUEMENT)



UCI WORLD TEAM
HUMAN POWERED HEALTH
USA



UCI WORLD TEAM
UNO-X
NOR



CONTINENTALE UCI
AG INSURANCE
SOUDAL QUICK-STEP
BEL



CONTINENTALE UCI
ARKEA PRO CYCLING
FRA



CONTINENTALE UCI
AWOL O'SHEA
GRB



CONTINENTALE UCI
BTC CITY LJUBLJANA SCOTT
SLO



CONTINENTALE UCI
CANYON // SRAM GENERATION
GER



CONTINENTALE UCI
CERATIZIT WNT
GER



CONTINENTALE UCI
COFIDIS WOMEN TEAM
FRA



CONTINENTALE UCI
CYNISCA CYCLING
USA



CONTINENTALE UCI
MAT ATOM DEVELOPER
POL



CONTINENTALE UCI
STADE ROCHELAIS CHARENTE MARITIME
FRA



CONTINENTALE UCI
TASHKENT CITY WOMEN PRO. CYCLING TEAM
UZB



CONTINENTALE UCI
TEAM BRIDGELANE
AUS



CONTINENTALE UCI
TEAM DUKLA PRAHA WOMEN
CZE



CONTINENTALE UCI
TEAM GRAND EST KOMUGI LA FABRIQUE
FRA



CONTINENTALE UCI
TEAM GROUPE ABADIE
FRA



CONTINENTALE UCI
TOP GIRLS FASSA BORTOLO
ITA



CONTINENTALE UCI
TORELLI
IRL



CONTINENTALE UCI
UAE DEVELOPMENT
ITA



CONTINENTALE UCI
WCC TEAM
SUI



NATIONALE 1
LANESTER WOMEN MORBIHAN
FRA



NATIONALE 1
TEAM CENTRE VAL DE LOIRE FEMININ
FRA



NATIONALE 1
TEAM ELLES GROUPAMA PAYS DE LOIRE
FRA



NATIONALE 1
VC MORTEAU MONTBENOIT
FRA



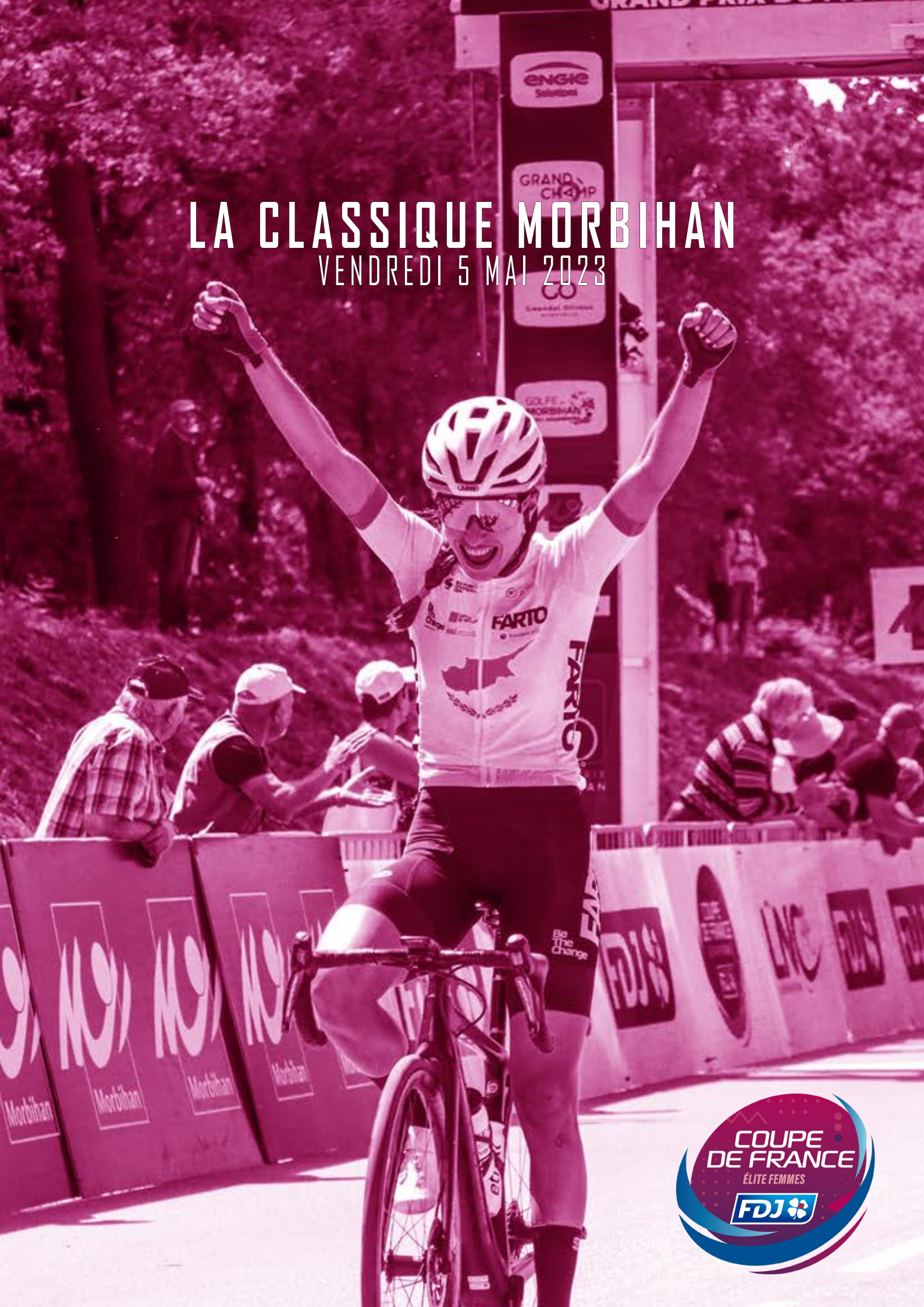
EQUIPE RÉGIONALE
BRETAGNE
FRA



EQUIPE RÉGIONALE
SUD
FRA

LA CLASSIQUE MORBIHAN

VENDREDI 5 MAI 2023



LIEUX PRATIQUES

PERMANENCE

DATE	HEURE	LIEU
Vendredi 5 mai	9H15 - 10H30	Centre culturel L'Écusson, rue du Pont Mareuc, 56120 Josselin

DISTRIBUTION DES PIÈCES OFFICIELLES

DATE	HEURE	LIEU
Vendredi 5 mai	9H30 - 10H30	Centre culturel L'Écusson, rue du Pont Mareuc 56120 Josselin

REUNION DES DIRECTEURS SPORTIFS

DATE	HEURE	LIEU
Vendredi 5 mai	10H45	Centre culturel L'Écusson, rue du Pont Mareuc, 56120 Josselin

REUNION SECURITE UCI PILOTES ECHELON COURSE

DATE	HEURE	LIEU
Vendredi 5 mai	11H15	Centre culturel L'Écusson, rue du Pont Mareuc, 56120 Josselin

PERMANENCE D'ARRIVEE

DATE	HEURE	LIEU
Vendredi 5 mai	15H00 -19H00	Centre culturel L'Écusson, rue du Pont Mareuc, 56120 Josselin

SALLE DE PRESSE

DATE	HEURE	LIEU
Vendredi 5 mai	15H00 -19H00	Centre culturel L'Écusson, rue du Pont Mareuc, 56120 Josselin

HOPITAUX

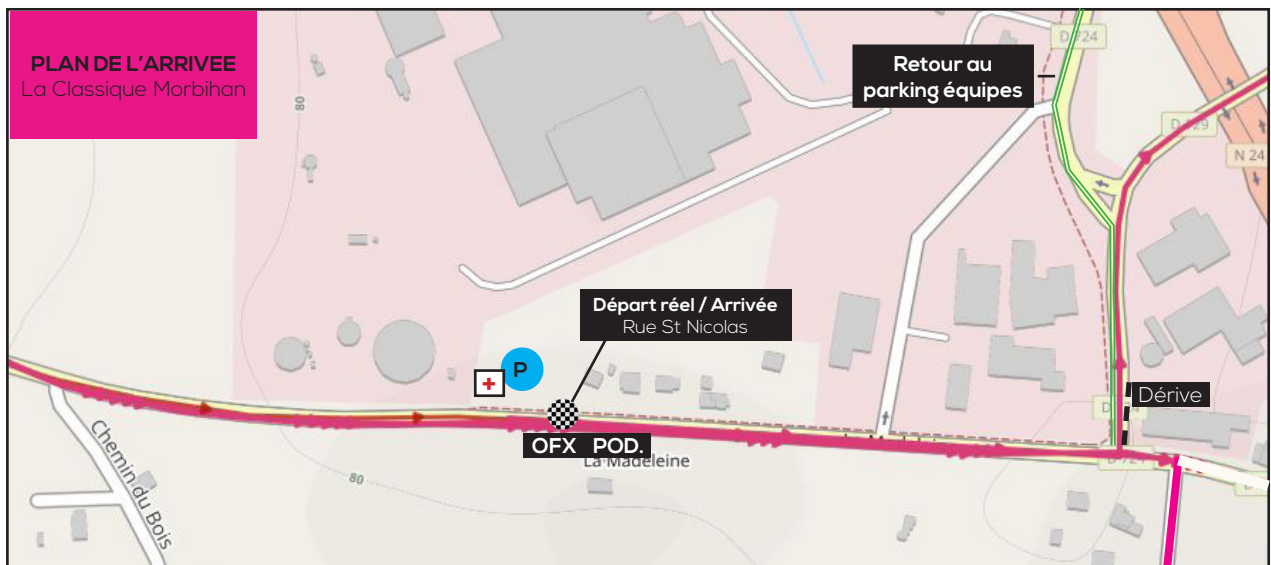
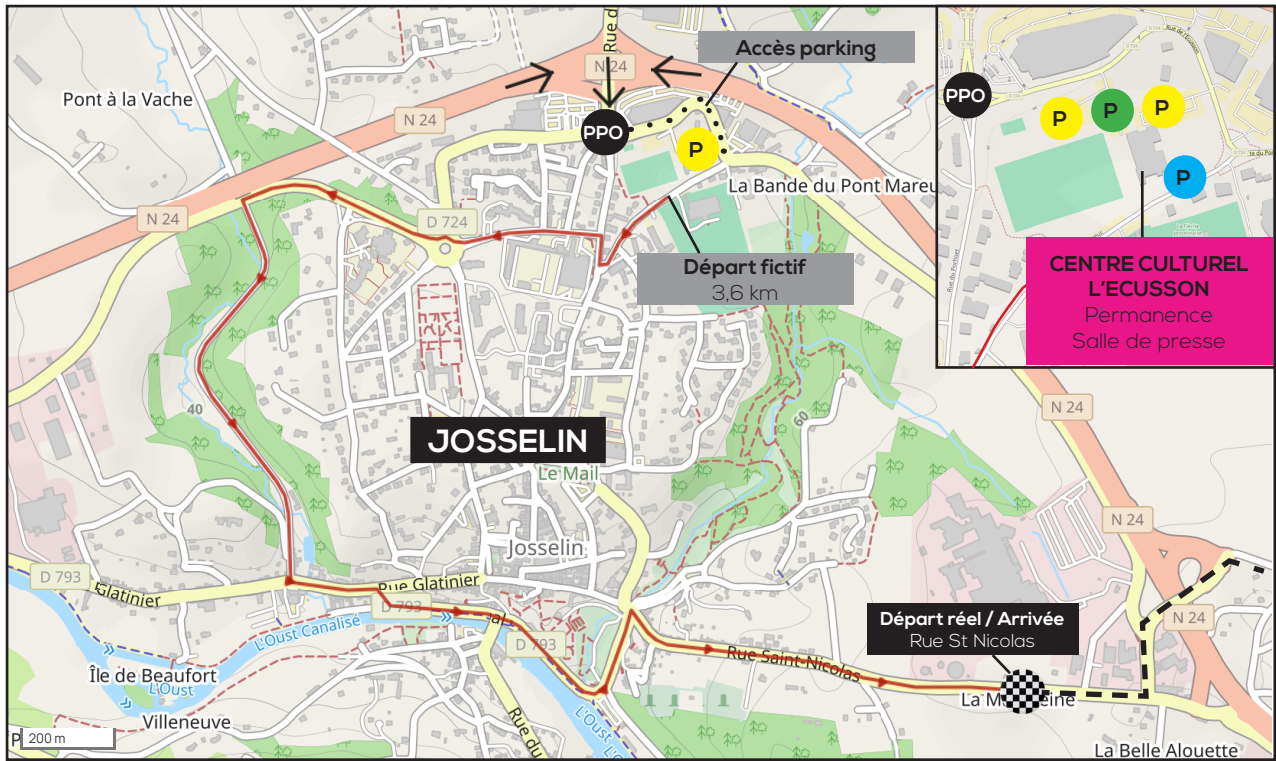
VANNES

CENTRE HOSPITALIER BRETAGNE ATLANTIQUE
Hôpital Chubert
20, Boulevard Maurice Guillaudot
(près de la gare SNCF)
B.P. 70555 56017 VANNES CEDEX
Tél. : 02.97.01.41.41 (accueil)
02.97.01.41.30 (urgences)

PONTIVY

CENTRE HOSPITALIER DU CENTRE BRETAGNE
Hôpital de Pontivy
Site de Kerio
B.P. 70023 56306 PONTIVY
Tél. : 02.97.79.00.00 (accueil)

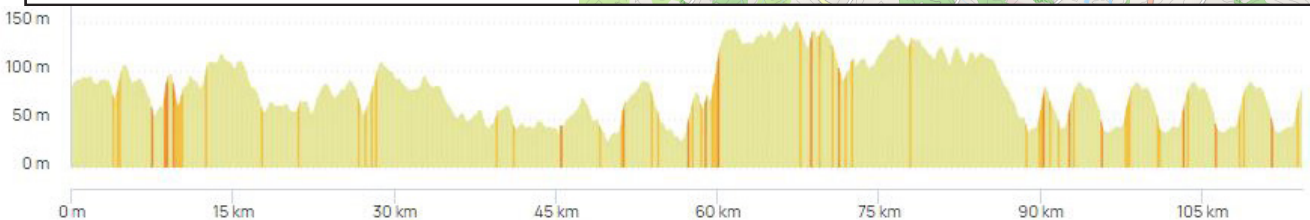
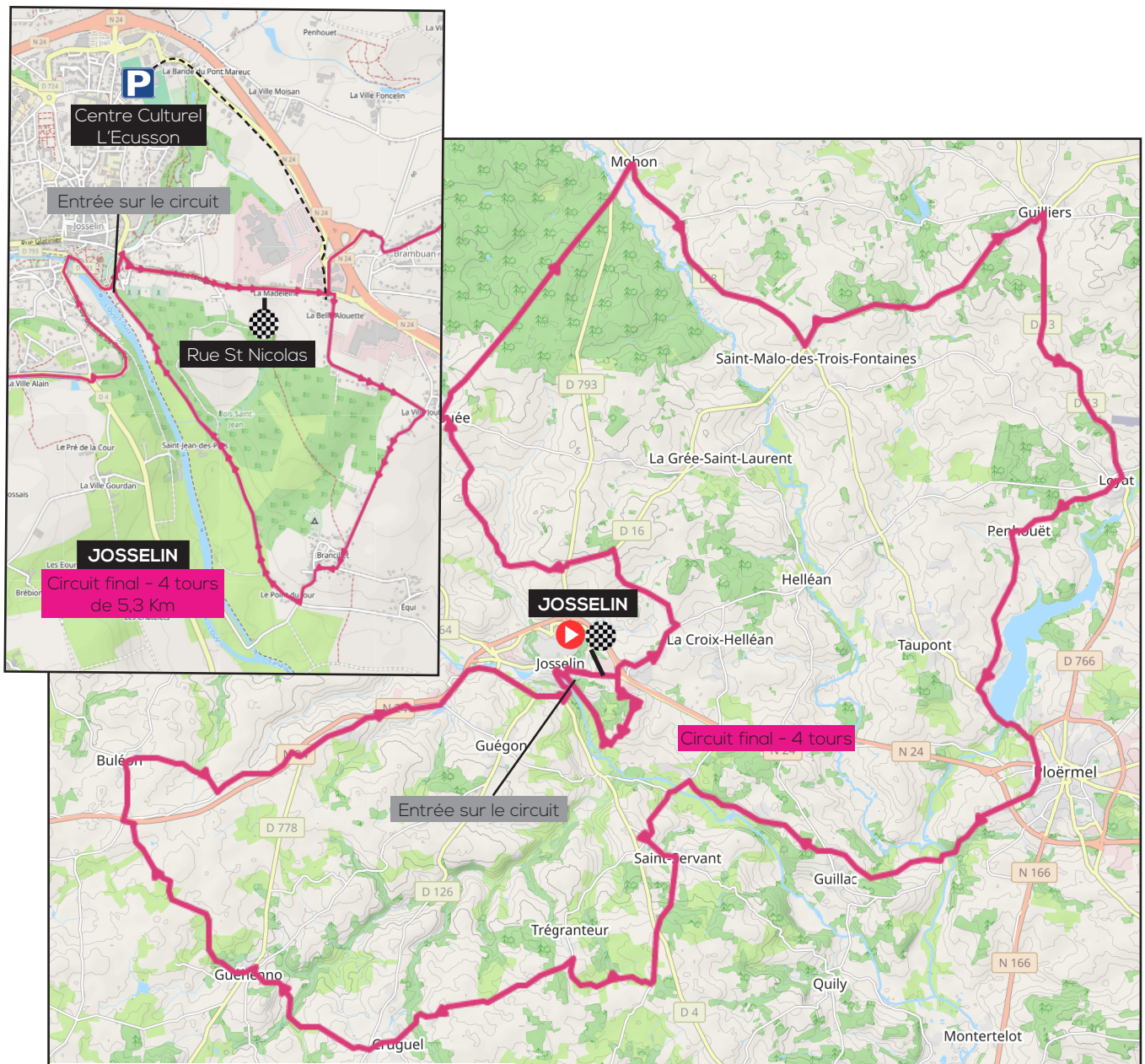
PLAN DEPART / ARRIVEE



Légende

- | | | | |
|-----------------|--|---------------------|---------|
| Parking presse | Parking organisation, invités, officiels | Portique d'arrivée | Secours |
| Parking équipes | Point de passage obligatoire | Podium protocolaire | |

PARCOURS / CIRCUIT FINAL



ITINERAIRE HORAIRE

LA CLASSIQUE MORBIHAN (1/2)

KM A PARCOURIR	KM PARCOURUS	ITINERAIRE	36 KM/H	37 KM/H	38 KM/H
		JOSELIN - Centre culturel L'Écusson - DEPART FICTIF	12H20	12H20	12H20
114,7	0	3,6 km après DÉPART REEL, rue Saint-Nicolas	12H30	12H30	12H30
114,3	0,4	Prendre Rue Saint-Nicolas et La Madeleine en direction de La Belle Alouette/D724	12H31	12H31	12H31
113,2	1,5	LA CROIX HELLEAN Suivre D129 en direction de La Croix-Helléan	12H33	12H32	12H32
112,4	2,3	Tourner à gauche puis à droite direction la ville Brien	12H34	12H34	12H34
111,7	3	Tourner à gauche direction la Ville Robert	12H35	12H35	12H35
110,5	4,2	À l'intersection, tout droit puis de suite à droite direction la Ville Robert	12H37	12H37	12H37
109,9	4,8	FORGES DE LANOUEE Prendre à gauche sur D16	12H38	12H38	12H38
108,7	6	Prendre à gauche sur D793	12H40	12H40	12H39
108,6	6,1	Prendre à droite sur la Regobe	12H40	12H40	12H40
107,3	7,4	Tourner à droite	12H42	12H42	12H42
103,6	11,1	Prendre à gauche sur Pl. de l'Église/D157	12H49	12H48	12H48
103,3	11,4	Prendre à droite sur Pl. de l'Église/D155	12H49	12H48	12H48
97,1	17,6	Prendre à gauche sur D793	12H59	12H59	12H58
96,2	18,5	MOHON Prendre à droite sur Rue de la Mairie/D8	13H01	13H00	12H59
90,1	24,6	SAINTE MALO DES TROIS FONTAINES Carrefour, prendre à gauche	13H11	13H10	13H09
83,6	31,1	GUILLIERS D16 tourne légèrement à gauche et devient Rue du Calvaire	13H22	13H20	13H19
83,5	31,2	Prendre à droite sur Rue de la Mairie/D13	13H22	13H21	13H19
76,9	37,8	LOYAT Tourner à droite sur rue de Kernéant	13H33	13H31	13H30
76,7	38	Prendre à droite sur Pl. de l'Église/D157 puis à gauche	13H33	13H32	13H30
74,1	40,6	Tourner à gauche pour rester sur Penhoët	13H38	13H36	13H34
70,2	44,5	Tourner à gauche pour rester sur La Croix Huguet	13H44	13H42	13H40
68,5	46,2	PLOERMEL Au rond-point, prendre la 1re sortie sur Rue du Pardon/D8E	13H47	13H45	13H43
67,8	46,9	Au rond-point, continuer tout droit sur D122	13H48	13H46	13H44
58,4	50,2	GUILLAG Prendre à droite sur Sabréhan	13H54	13H51	13H49
51,2	56,1	Tourner à gauche pour rester sur D122	14H04	14H01	13H59
58,1	56,6	SAINTE SERVANT SUR OUST Prendre à gauche sur Saint-Gobrien/D122	14H04	14H02	13H59
57,5	57,2	Prendre à droite sur Rue du Champ Lambert/D122	14H05	14H03	14H00
56,3	58,4	Prendre à gauche sur D143	14H07	14H05	14H02

ITINERAIRE HORAIRE

LA CLASSIQUE MORBIHAN (2/2)					
KM A PARCOURIR	KM PARCOURUS	ITINERAIRE	36 KM/H	37 KM/H	38 KM/H
55,5	59,2	Prendre à droite sur Le Bourg/D151	14H09	14H06	14H03
53,7	61	Prendre en face sur D151	14H12	14H09	14H06
52,2	62,1	Prendre à droite sur Les Noës	14H14	14H11	14H08
50,2	64,5	GUEGON Prendre à gauche sur D122	14H18	14H15	14H12
44,8	69,9	CRUGUEL Continuer tout droit sur D160	14H27	14H23	14H20
41,3	73,4	GUEHENNO Prendre à droite sur Rue Abbé Jacquot	14H32	14H29	14H26
41,2	73,5	Prendre à gauche sur Rue du Château/D123	14H33	14H29	14H26
41,1	73,6	Prendre à gauche sur Rue nationale/D778	14H33	14H29	14H26
40,9	73,8	Prendre à gauche sur Pl. du Marché/D160	14H33	14H30	14H27
36,1	78,6	BULEON Au rond-point, prendre la 3e sortie et continuer sur D165	14H41	14H37	14H34
35,9	78,8	Prendre à droite sur D155	14H41	14H38	14H34
34,7	80	Prendre la direction nord-ouest sur Rue de la Mairie/D155 vers Rue de la Forge	14H43	14H40	14H36
32,2	82,5	Prendre à gauche sur D724	14H48	14H44	14H40
30,0	84,7	GUEGON Au rond-point, prendre la 2e sortie sur La Pointe/ D724	14H51	14H47	14H44
26,2	88,5	Tourner légèrement à gauche pour rester sur D724	14H58	14H54	14H50
23,9	90,8	Au rond-point, prendre la 2e sortie sur La ville Allain/D4	15H01	14H57	14H53
23,3	91,4	JOSELIN Au rond-point, continuer tout droit sur Rue du Général de Gaulle	15H02	14H58	14H54
22,4	92,3	Rue du Général de Gaulle tourne à droite et devient Rue du Canal	15H04	15H00	14H56
22,2	92,5	Entrée sur le circuit	15H04	15H00	14H56
21,2	93,5	JOSELIN - 1er passage sur la ligne	15H06	15H02	14H58
15,9	98,8	Début du 2ème TOUR	15H15	15H10	15H06
10,6	104,1	Début du 3ème TOUR	15H23	15H19	15H14
5,3	109,4	Début du 4ème TOUR	15H32	15H27	15H23
0	114,7	JOSELIN - ARRIVEE	15H41	15H36	15H31

DEPART DE JOSELIN

Rassemblement de départ : Centre culturel L'Écusson, 56120 Josselin, sur la ligne d'arrivée.

Signature : de 11H40' à 12H15'.

Appel des coureurs : 12H15'.

Départ fictif : 12H20'.

Départ réel lancé : 12H30', rue Saint-Nicolas

ARRIVEE A JOSELIN

L'arrivée est jugée sur la rue St Nicolas à l'extrémité d'une légère montée de 900 m (Largeur 6m).

REGLEMENT DE L'ÉPREUVE

ARTICLE 1. ORGANISATION

L'épreuve «La Classique Morbihan» est organisée par l'association «Grand Prix Morbihan Organisation» sous le règlement de l'Union Cycliste Internationale (U.C.I.). Elle se dispute le vendredi 5 mai 2023.

ARTICLE 2. TYPE D'ÉPREUVE

L'épreuve est réservée aux athlètes de la catégorie Femmes Elite. Elle est inscrite au calendrier UCI, comptant pour la Coupe de France FDJ. L'épreuve est de classe WE 1.1. Conformément au règlement UCI, article 2 : 10.017, elle attribue les points suivants aux vingt-cinq premières classées : 125, 85, 70, 60, 50, 40, 35, 30, 25, 20, 15, 10, 5, 5, 5, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3 pour le classement UCI Femmes elite.

ARTICLE 3. PARTICIPATION

Conformément à l'article 2.1.005 du règlement UCI, l'épreuve est ouverte aux équipes suivantes : UCI Women's World teams (Mini 1, max 7) / équipes Continentales Femmes UCI / équipes professionnelles cyclo-cross UCI / équipes nationales / équipes régionales et de club. Conformément à l'article 2.2.003 du règlement UCI, chaque équipe devra être composée d'un minimum de 4 compétitrices et d'un maximum de 6 compétitrices.

ARTICLE 4. PERMANENCE

La permanence de départ se tient le vendredi 5 mai 2023 de 9H15 à 10H30 au centre culturel L'écusson, rue de l'écusson, 56120 Josselin.

La permanence d'arrivée s'effectuera à l'issue de l'épreuve au centre culturel L'écusson, rue du Pont Mareuc, 56120 Josselin, de 15h00 à 19h00.

La confirmation des partantes, le retrait des dossards et des plaques de cadre par les responsables d'équipes se fait à la permanence de 9H15 à 10H30 le vendredi 5 mai 2023.

La réunion des directeurs sportifs, organisée en présence de la direction de l'épreuve et des membres du Collège des Commissaires, est fixée à 10H45 le vendredi 5 mai 2023 et aura lieu au centre culturel L'écusson, rue de l'écusson, 56120 Josselin.

ARTICLE 5. RADIO-TOUR

Les informations courses sont émises sur la fréquence 157.4875 Mhz.

ARTICLE 6. ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré par la société Hermine Service Course au moyen de trois voitures et une moto de dépannage avec mécaniciens.

ARTICLE 7. ZONE DE DECHETS

Une zone de déchets sera matérialisée au km 74, dans la municipalité de Guéhenno.

ARTICLE 8. ARRIVÉE

L'arrivée étant jugée sur un circuit, l'entraide entre les compétitrices d'une même équipe ne peut se faire que si elles se trouvent au même point kilométrique de l'épreuve.

Afin d'éviter les interversions qui pourraient résulter du mélange des compétitrices de différents pelotons, les commissaires peuvent décider une neutralisation des groupes attardés. Toute compétitrice arrivant dans un délai dépassant 8% du temps de la vainqueur n'est plus retenue au classement.

REGLEMENT DE L'EPREUVE

Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires, en consultation avec l'organisateur.

Une dérivation pour les véhicules est prévue Rue Lande de Prassun (250 m avant la ligne d'arrivée sur la gauche).

ARTICLE 9. CLASSEMENTS ANNEXES

La Coupe de France Femmes Elite FDJ comporte deux classements pour l'ensemble des concurrentes et des équipes au départ (françaises et étrangères) :

- Classement individuel
- Classement par équipes

En cas d'ex-æquo, les concurrentes sont départagées par le plus grand nombre de premières places et, le cas échéant, de 2èmes, puis de 3èmes places. En cas de nouvelle égalité, c'est le meilleur classement lors de la dernière manche qui les départage. Seules les concurrentes ayant terminé l'épreuve figurent dans ce classement.

ARTICLE 10. PROTOCOLE

Conformément à l'article 1.2.112 du règlement UCI, les concurrentes suivantes doivent se présenter en tenue au protocole :

- » Les trois premières de l'épreuve
- » La leader de la Coupe de France FDJ à l'issue de l'épreuve
- » La plus combative du jour

Ces participantes se présenteront dans un délai de dix minutes maximum après leur arrivée.

ARTICLE 11. ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve.

En outre, la législation antidopage française s'applique aux dispositions du contrôle antidopage.

Le contrôle antidopage a lieu dans un camion prévu à cet effet par la société OF-X. Il se situe sur le site départ/arrivée de Josselin.

ARTICLE 12. PRIX

Les prix suivants (en euros) sont attribués aux vingt premières du classement scratch selon la grille UCI :

1 ^{er}	560 €	11 ^{ème}	90 €
2 ^{ème}	485 €	12 ^{ème}	90 €
3 ^{ème}	400 €	13 ^{ème}	90 €
4 ^{ème}	250 €	14 ^{ème}	90 €
5 ^{ème}	220 €	15 ^{ème}	90 €
6 ^{ème}	205 €	16 ^{ème}	90 €
7 ^{ème}	195 €	17 ^{ème}	90 €
8 ^{ème}	175 €	18 ^{ème}	90 €
9 ^{ème}	160 €	19 ^{ème}	90 €
10 ^{ème}	90 €	20 ^{ème}	90 €

Le total général des prix distribués à l'occasion de l'épreuve est de **3640 euros**.

ARTICLE 13. PÉNALITÉS

Le barème de pénalités de l'UCI est le seul applicable.

GRAND PRIX DU MORBIHAN FÉMININ

SAMEDI 6 MAI 2023



LIEUX PRATIQUES

PERMANENCE

DATE	HEURE	LIEU
Vendredi 5 mai	9H15 - 10H30	Centre culturel L'Écusson, rue du Pont Mareuc, 56120 Josselin

DISTRIBUTION DES PIÈCES OFFICIELLES

DATE	HEURE	LIEU
Vendredi 5 mai	9H30 - 10H30	Centre culturel L'Écusson, rue du Pont Mareuc 56120 Josselin

REUNION DES DIRECTEURS SPORTIFS

DATE	HEURE	LIEU
Vendredi 5 mai	10H45	Centre culturel L'Écusson, rue du Pont Mareuc, 56120 Josselin

REUNION SECURITE UCI PILOTES ECHELON COURSE

DATE	HEURE	LIEU
Vendredi 5 mai	11H15	Centre culturel L'Écusson, rue du Pont Mareuc, 56120 Josselin

PERMANENCE D'ARRIVEE

DATE	HEURE	LIEU
Samedi 6 mai	16H00 - 19H00	Site d'arrivée à Plumelec

SALLE DE PRESSE

DATE	HEURE	LIEU
Samedi 6 mai	15H00 - 19H00	Site d'arrivée à Plumelec

HOPITAUX

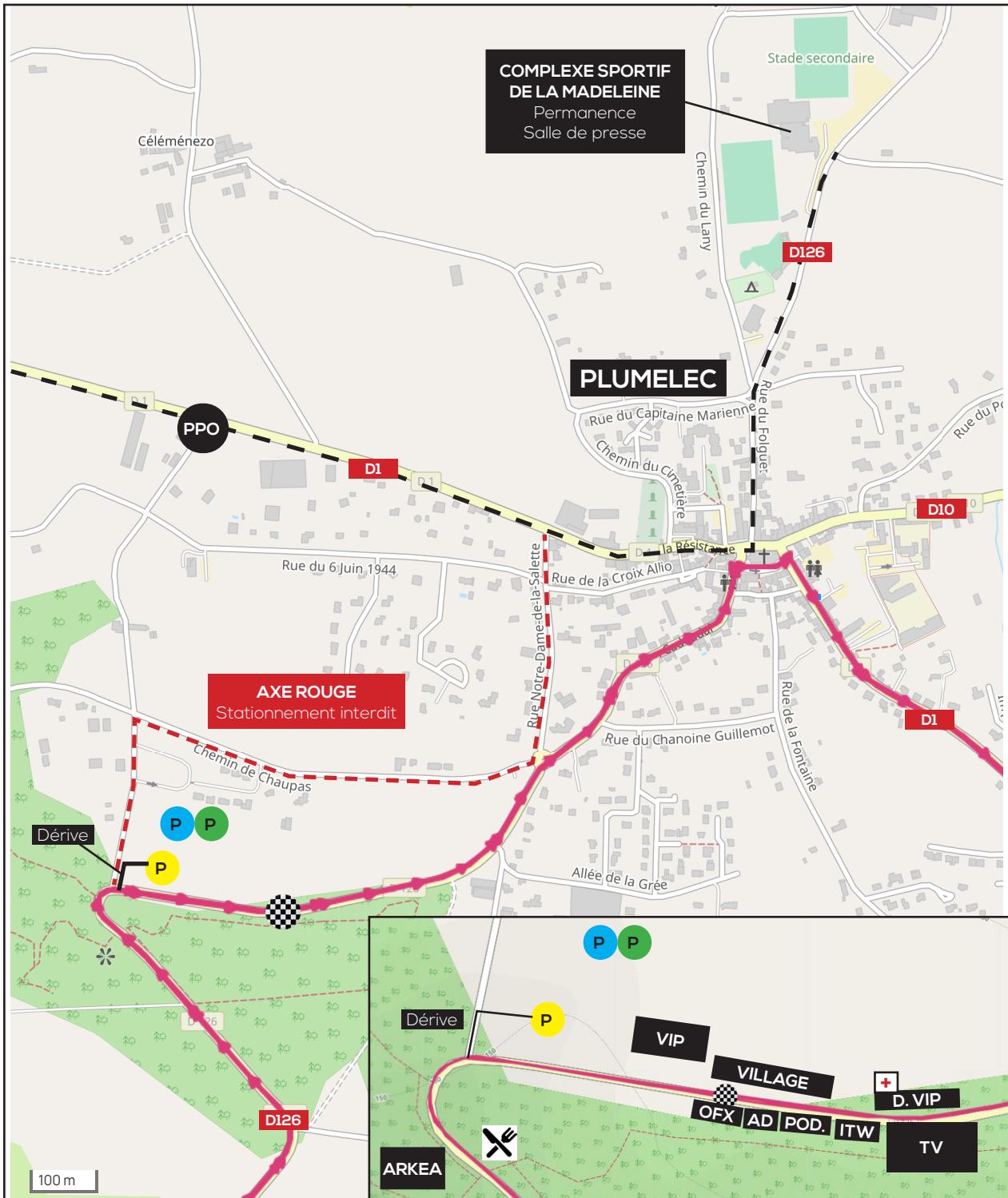
VANNES

CENTRE HOSPITALIER BRETAGNE ATLANTIQUE
Hôpital Chubert
20, Boulevard Maurice Guillaudot
(près de la gare SNCF)
B.P. 70555 56017 VANNES CEDEX
Tél. : 02.97.01.41.41 (accueil)
02.97.01.41.30 (urgences)

PONTIVY

CENTRE HOSPITALIER DU CENTRE BRETAGNE
Hôpital de Pontivy
Site de Kerio
B.P. 70023 56306 PONTIVY
Tél. : 02.97.79.00.00 (accueil)

PLAN DEPART / ARRIVEE



Légende

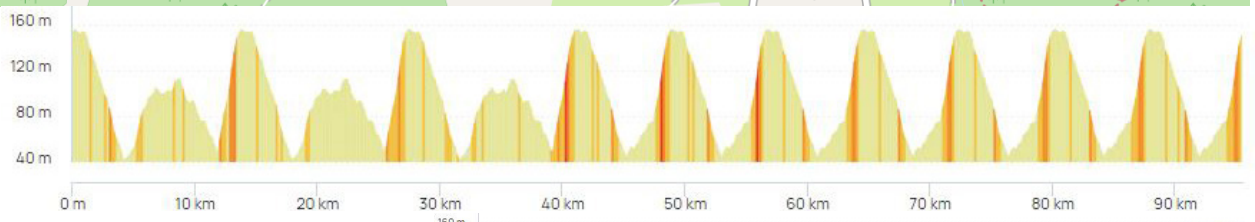
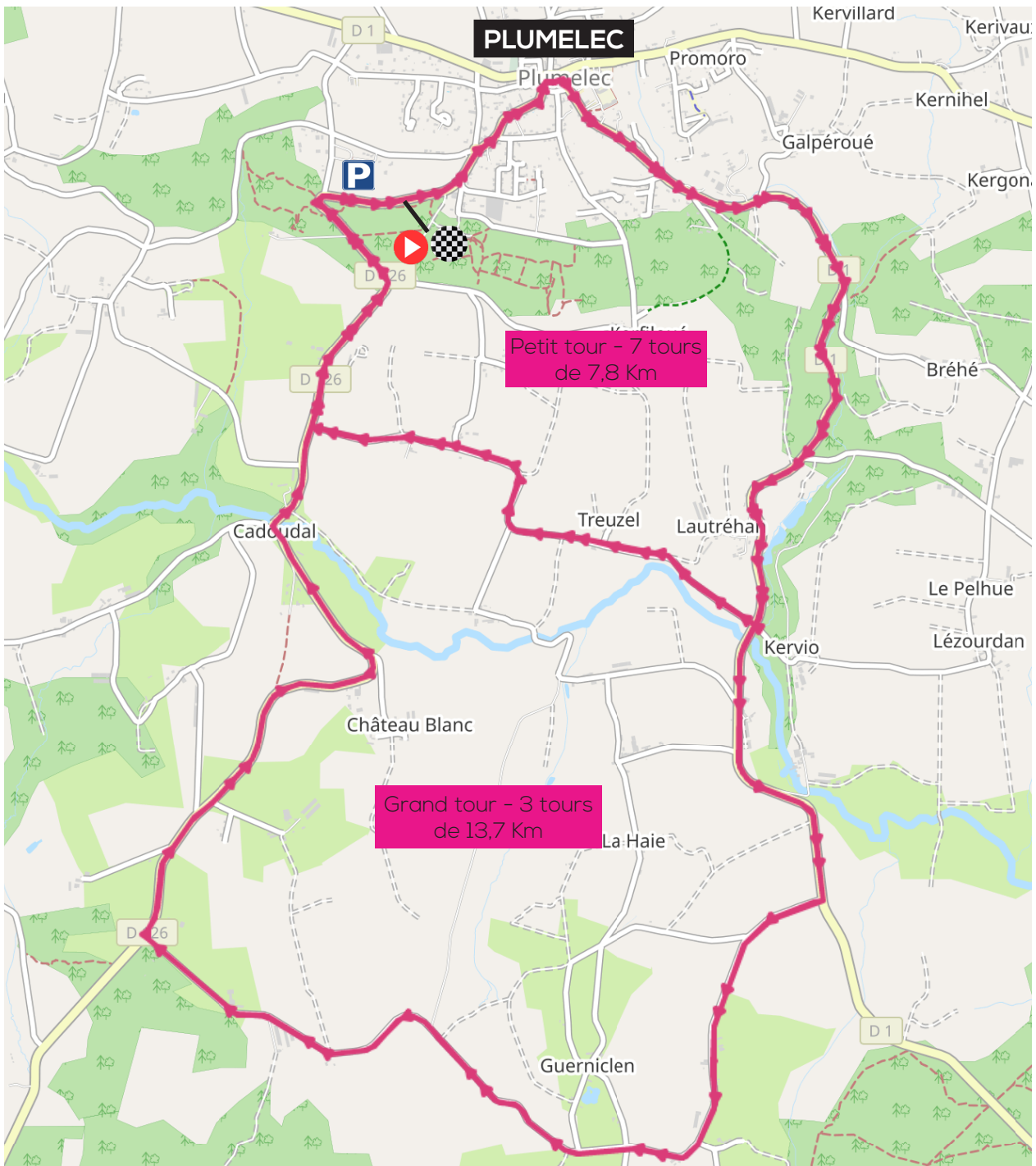
- P Parking organisation, invités, officiels
- P Parking presse
- P Parking équipes

- + Secours
- / Restauration
- PPO Point de passage obligatoire

- VIP** Espace invités
- OFX** Portique d'arrivée
- AD** Anti-dopage
- POD** Podium protocolaire

- ITW** Zone interview
- TV** Zone technique TV
- D.VIP** Dérive invités

PARCOURS



**Dénivelé final
3 km**



ITINERAIRE HORAIRE

GRAND PRIX DU MORBIHAN FEMININ					
KM A PARCOURIR	KM PARCOURUS	ITINERAIRE	36 KM/H	37 KM/H	38 KM/H
95,7	0	PLUMELEC - DEPART REEL Début 1 ^{er} grand tour	8H50	8H50	8H50
94,8	0,9	PLUMELEC - Centre bourg	8H51	8H51	8H51
90,3	5,4	Carrefour D.1 - C.3	8H59	8H59	8H59
89,2	6,5	Penclen	9H01	9H01	9H01
86,1	9,6	Carrefour C.R.3 - D.126	9H06	9H06	9H06
83,8	11,9	Cadoudal - D.126	9H10	9H10	9H09
82	13,7	PLUMELEC - début 2 ^{ème} grand tour	9H13	9H13	9H12
68,3	27,4	PLUMELEC - début 3 ^{ème} grand tour	9H36	9H35	9H34
54,6	41,1	PLUMELEC - début 1 ^{er} petit tour	9H59	9H58	9H56
53,7	42	Carrefour D.126 - D.1	10H01	9H59	9H57
50,3	45,4	Carrefour D.1 - C.8	10H06	10H04	10H02
48,1	47,6	Carrefour C.8 - D.126	10H10	10H08	10H06
46,8	48,9	PLUMELEC - début 2 ^{ème} petit tour	10H13	10H10	10H08
39	56,7	PLUMELEC - début 3 ^{ème} petit tour	10H25	10H22	10H22
31,2	64,5	PLUMELEC - début 4 ^{ème} petit tour	10H38	10H35	10H32
23,4	72,3	PLUMELEC - début 5 ^{ème} petit tour	10H51	10H47	10H45
15,6	80,1	PLUMELEC - début 6 ^{ème} petit tour	11H04	11H00	10H57
7,8	87,9	PLUMELEC - début 7 ^{ème} petit tour	11H17	11H12	11H09
0	95,7	PLUMELEC - ARRIVEE	11H30	11H25	11H21

DEPART DE PLUMELEC

Rassemblement de départ : Au sommet de la Côte de Cadoudal, sur la ligne d'arrivée.

Signature : de 7H50' à 8H40'.

Appel des coureurs : 8H35'.

Départ réel lancé : 8H55', sur la ligne d'arrivée, au sommet de la côte de Cadoudal (D.126).

ARRIVEE A PLUMELEC

Les arrivées sont jugées sur la D.126 à l'extrémité d'une ligne droite de 250m en faux plat et au sommet de la côte de Cadoudal après une ascension de 1400m à 6,5% de moyenne (Largeur 7m).

REGLEMENT DE L'ÉPREUVE

ARTICLE 1. ORGANISATION

L'épreuve «Grand Prix du Morbihan Féminin» est organisée par l'association «Grand Prix Morbihan Organisation» sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale (U.C.I.).

Elle se dispute le samedi 6 mai 2023.

ARTICLE 2. TYPE D'ÉPREUVE

L'épreuve est réservée aux athlètes de la catégorie Femmes Elite. Elle est inscrite au calendrier UCI, comptant pour la Coupe de France FDJ. L'épreuve est de classe WE 1.1. Conformément au règlement UCI, article 2 : 10.017, elle attribue les points suivants aux vingt-cinq premières classées : 125, 85, 70, 60, 50, 40, 35, 30, 25, 20, 15, 10, 5, 5, 5, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3 pour le classement UCI Femmes elite.

ARTICLE 3. PARTICIPATION

Conformément à l'article 2.1.005 du règlement UCI, l'épreuve est ouverte aux équipes suivantes : UCI Women's World teams (Mini 1, max 7) / équipes Continentales Femmes UCI / équipes professionnelles cyclo-cross UCI / équipes nationales / équipes régionales et de club. Conformément à l'article 2.2.003 du règlement UCI, chaque équipe devra être composée d'un minimum de 4 compétitrices et d'un maximum de 6.

ARTICLE 4. PERMANENCE

La permanence de départ se tient le vendredi 5 mai 2023 de 9H30 à 10H45 au centre culturel L'écusson, rue de l'écusson, 56120 Josselin.

La permanence d'arrivée s'effectuera à l'issue de l'épreuve sur le site d'arrivée, le samedi 6 mai de 15h00 à 19h00.

La confirmation des partantes, le retrait des dossards et des plaques de cadre par les responsables d'équipes se fait

à la permanence de 9H30 à 10H30 le vendredi 5 mai 2023.

La réunion des directeurs sportifs, organisée en présence de la direction de l'épreuve et des membres du Collège des Commissaires, est fixée à 10H45 le vendredi 5 mai 2023 et aura lieu au centre culturel L'écusson, rue de l'écusson, 56120 Josselin.

ARTICLE 5. RADIO-TOUR

Les informations courses sont émises sur la fréquence 157.4875 Mhz.

ARTICLE 6. ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré par la société Hermine Service Course au moyen de trois voitures et une moto de dépannage avec mécaniciens.

ARTICLE 7. ZONE DE DECHETS

Une zone de déchets sera matérialisée 1500m avant la ligne d'arrivée.

ARTICLE 8. ARRIVÉE

L'arrivée étant jugée sur un circuit, l'entraide entre les compétitrices d'une même équipe ne peut se faire que si elles se trouvent au même point kilométrique de l'épreuve.

Afin d'éviter les interventions qui pourraient résulter du mélange des compétitrices de différents pelotons, les commissaires peuvent décider une neutralisation des groupes attardés. Toute compétitrice arrivant dans un délai dépassant 8% du temps de la vainqueur n'est plus retenue au classement.

Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires, en consultation avec l'organisateur.

Une dérivation pour les véhicules est prévue Rue Lande de Prassun (250 m

REGLEMENT DE L'EPREUVE

avant la ligne d'arrivée sur la gauche).

ARTICLE 9. CLASSEMENTS ANNEXES

La Coupe de France Femmes Elite FDJ comporte deux classements pour l'ensemble des concurrentes et des équipes au départ (françaises et étrangères) :

- Classement individuel
- Classement par équipes

En cas d'ex-æquo, les concurrentes sont départagées par le plus grand nombre de premières places et, le cas échéant, de 2èmes, puis de 3èmes places. En cas de nouvelle égalité, c'est le meilleur classement lors de la dernière manche qui les départage. Seules les concurrentes ayant terminé l'épreuve figurent dans ce classement.

ARTICLE 10. PROTOCOLE

Conformément à l'article 1.2.112 du règlement UCI, les concurrentes suivantes doivent se présenter en tenue au protocole :

- » Les trois premières de l'épreuve
- » La leader de la Coupe de France FDJ à l'issue de l'épreuve
- » La plus combative du jour
- » La meilleure concurrente sur l'ensemble des deux épreuves selon la somme des places la moins élevée. En cas d'égalité, les concurrentes seront départagées par la meilleure place sur le Grand Prix du Morbihan Féminin.
- » La meilleure équipe sur l'ensemble des deux épreuves selon la somme des places de la meilleure représentante de l'équipe dans chaque course. En cas d'égalité, les équipes seront départagées par la meilleure place de leur meilleure représentante sur le Grand Prix du Morbihan Féminin.

Ces participantes se présenteront dans un délai de dix minutes maximum après leur arrivée.

ARTICLE 11. ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve.

En outre, la législation antidopage française s'applique aux dispositions du contrôle antidopage.

Le contrôle antidopage a lieu dans un camion prévu à cet effet par la société OF-X. Il se situe sur le site départ/arrivée de Plumelec.

ARTICLE 12. PRIX

Les prix suivants (en euros) sont attribués aux vingt premières du classement scratch selon la grille UCI :

1 ^{er}	560 €	11 ^{ème}	90 €
2 ^{ème}	485 €	12 ^{ème}	90 €
3 ^{ème}	400 €	13 ^{ème}	90 €
4 ^{ème}	250 €	14 ^{ème}	90 €
5 ^{ème}	220 €	15 ^{ème}	90 €
6 ^{ème}	205 €	16 ^{ème}	90 €
7 ^{ème}	195 €	17 ^{ème}	90 €
8 ^{ème}	175 €	18 ^{ème}	90 €
9 ^{ème}	160 €	19 ^{ème}	90 €
10 ^{ème}	90 €	20 ^{ème}	90 €

Le total général des prix distribués à l'occasion de l'épreuve est de **3640 euros**.

ARTICLE 13. PÉNALITÉS

Le barème de pénalités de l'UCI est le seul applicable.

GRAND PRIX DU MORBIHAN
LES PARTENAIRES

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



PARTENAIRES OFFICIELS



FOURNISSEURS OFFICIELS



PARTENAIRES MEDIAS

